

L'ŒUVRE LÉGER



Pour la dignité humaine
au Québec et dans le monde



leger.org

L'ŒUVRE LÉGER DANS LE MONDE • AUTOMNE 2011

LE MONDE CHANGE. L'ŒUVRE LÉGER AUSSI!

Dans le cadre de sa nouvelle programmation 2012-2015, L'ŒUVRE LÉGER a décidé de renforcer son appui en se basant sur trois thématiques touchant les plus démunis de ce monde changeant. La première sera la protection des jeunes en Asie. Malgré une croissance économique fulgurante sur ce continent surpeuplé, il y a des jeunes qui sont plus vulnérables que jamais, assujettis aux formes d'exploitation les plus inimaginables.

Par ailleurs, en Amérique latine et en Afrique, le développement économique solidaire vise à aider les communautés isolées par la géographie et par la discrimination, et qui sont privées de leurs droits, à s'aider elles-mêmes pour subvenir à leurs besoins de base. Il s'agit là de la deuxième thématique. Enfin, dans un monde où la sécurité alimentaire sera l'enjeu principal du siècle, 58 % de l'aide accordée le sera désormais aux projets liés à la troisième thématique : l'agriculture.

C'est cette thématique qui a incité L'ŒUVRE LÉGER à conclure une entente de partenariat avec l'UPA Développement international (UPA DI), un organisme sans but lucratif fondé en 1993 par l'Union des producteurs agricoles (UPA) du Québec. Cette coalition vise justement à renforcer l'expertise de L'ŒUVRE LÉGER et à lui permettre de mieux lutter pour la dignité humaine dans le monde agricole.

Autre nouveauté, afin de concentrer l'aide internationale et d'améliorer ses effets bénéfiques sur le développement international, L'ŒUVRE LÉGER interviendra maintenant dans 14 pays – plutôt que 21 – en Afrique, en Amérique latine et en Asie.

La coopération internationale est essentielle : elle permet à des millions de personnes d'améliorer leur sort. Mais pour que vous, nos généreux donateurs, souhaitiez continuer d'appuyer L'ŒUVRE LÉGER, nous sommes convaincus qu'il faut sans cesse bonifier notre travail et vous donner les preuves de la réussite de notre action.

Nous espérons également que L'ŒUVRE LÉGER sera pour vous une fenêtre sur ce merveilleux monde d'innovation sociale où nos partenaires trouvent des solutions à la base pour relever leurs défis et améliorer les conditions de vie des communautés les plus désavantagées. Nos partenaires sur le terrain représentent des gens qui se prennent en main pour se bâtir une vie meilleure. Une belle aventure à suivre!



Norman MacIsaac
Directeur général

Merci de donner aux plus démunis, partout sur la terre.



LE PAIN, SOURCE D'ESPOIR!

Marie Denise Pelletier, porte-parole de L'ŒUVRE LÉGER dans le monde, est radieuse sur cette photo prise au Centro de cultura popular (CCP) de La Paz, en Bolivie. Elle se rappelle : « Un groupe de femmes aymaras m'avaient invitée à pétrir le pain avec elles. Jamais je n'oublierai leur accueil extraordinaire et comment elles étaient heureuses de travailler ensemble : leurs visages étaient tout sourire. Elles étaient fières aussi. Tellement fières ! Le fruit de leur travail serait le pain quotidien de nombreuses familles, en même temps qu'il était la source de revenu qui leur permettait d'acquiescer de l'autonomie. Jamais je n'oublierai la joie qui les animait. »

L'ŒUVRE LÉGER appuie le CCP depuis 1995. Plus de 1000 femmes, de 35 ans en moyenne, ont aujourd'hui la chance de participer à des activités génératrices de revenus comme la boulangerie et la bijouterie, et de suivre des formations, notamment en gestion et en commercialisation. En 2012, le CCP voudrait offrir ses services à plus de 1500 femmes, grâce à la contribution de L'ŒUVRE LÉGER. Cette contribution, c'est la vôtre!



AMERIQUE LATINE

BOLIVIE. Nourrir le monde

À plus de 3 000 mètres, la vie est rude sur les hauts-plateaux boliviens. Depuis très longtemps, les éleveurs tentent d'améliorer le rendement de la production laitière, sans grand succès. Ils font face à deux difficultés majeures : les carences génétiques des troupeaux et la faible qualité des fourrages en raison des conditions climatiques difficiles.

Par le passé, faute de connaissances en la matière, au lieu de sélectionner les meilleures vaches laitières et de superviser leur reproduction, les éleveurs ont laissé cette tâche à la nature... Avec le temps, la qualité et la quantité de la production laitière en ont été diminuées. De plus, à cause des aléas de mère Nature, les éleveurs ne produisaient pas assez de fourrage de qualité pour nourrir convenablement leurs troupeaux.

Grâce au travail de l'organisme Amultiagros, les éleveurs ont appris à améliorer la qualité du bétail par l'insémination artificielle, la quantité de fourrage produit par des systèmes d'irrigation et la reforestation. Les femmes, qui étaient déjà des

- La moitié de la population dépend de l'agriculture pour vivre.
- 34 % disposent de moins de 2 \$ par jour.
- 23 % sont sous-alimentés.

éleveuses à part entière, sont aujourd'hui des productrices de fromage et de yogourt, une innovation très inspirante dans ce coin du monde.



ASIE

INDE. Libérer les victimes

Comme de trop nombreuses jeunes filles de l'Inde, à l'âge de 13 ans, contre sa volonté, Adhika fut vendue à un proxénète. Il l'amena très loin de chez elle, au centre de l'Inde, dans la région d'Andhra Pradesh. Sa virginité fut mise aux enchères... Par la suite, toujours sous la menace et souvent battue, elle fut contrainte de se prostituer. Sa vie n'était qu'un enfer, et elle songea souvent au suicide.

Heureusement, un jour, Adhika réussit à s'enfuir. Dans sa course folle pour ne pas retomber entre les pattes de ses bourreaux, elle croisa une travailleuse de rue de l'organisme Prajwala. Cet organisme, appuyé par L'ŒUVRE LÉGER, accueille dans un centre d'hébergement sécurisé une trentaine de jeunes femmes. Celles-ci reçoivent des soins médicaux et psychologiques ainsi que des formations techniques visant leur réinsertion sociale.

Prajwala lutte contre le trafic sexuel des femmes et des jeunes filles. Cet organisme





AFRIQUE

MALI. Voir le changement

Voyez-vous l'esprit vif, la soif d'apprendre, la détermination dans ces yeux pétillants? Un regard comme celui de bien des jeunes filles, qui ont beaucoup de choses à dire, de rêves et d'idées à partager. Des idées qui étaient souvent négligées par une société malienne très patriarcale... Car il n'y a pas si longtemps, les traditions faisaient en sorte qu'au Mali, les femmes n'avaient pas le même droit de parole que les hommes. D'autant plus que la plupart des grandes décisions, dans les villages, revenaient ultimement aux Anciens.

Grâce à l'approche du développement local qu'ont adoptée plusieurs des organismes partenaires de L'ŒUVRE LÉGER au Mali, la situation a bien changé. Maintenant, les femmes font partie des instances de décision. Les hommes leur offrent une place sous le baobab, acceptant mieux que les femmes donnent leur opinion sur ce qui améliorerait la qualité de vie de tout le village. Et même si les Anciens perdent ainsi une partie de leurs pouvoirs, ils reconnaissent que c'est l'engagement de tous – les femmes, les jeunes, les hommes et les aînés – qui permettra le réel développement de leur collectivité.



milite aussi contre l'entrée des femmes dans la prostitution par la prévention, le sauvetage, la réhabilitation et la réinsertion sociale des victimes du trafic sexuel. Grâce à la lutte et au travail acharné de ces femmes engagées, des centaines de victimes comme Adhika sont délivrées de l'esclavage et retrouvent une dignité trop longtemps bafouée.

- En Inde, 400 000 enfants sont victimes d'exploitation sexuelle.
- 10 millions de femmes doivent se prostituer.
- 80 % d'entre elles souffrent et sont porteuses d'au moins une infection transmissible sexuellement.



- 70 % des Maliens vivent de l'agriculture, souvent de subsistance.
- En milieu rural, le taux d'analphabétisme des femmes atteint 95 %.
- À l'âge de 16 ans, 1 femme sur 2 est mariée et 45 % des femmes vivent sous un régime polygame.



UN PETIT GESTE POUR AIDER LES PLUS VULNÉRABLES, C'EST ESSENTIEL !

La rente viagère de bienfaisance est une belle façon de donner si vous voulez améliorer votre vie et celle des plus vulnérables.

À L'ŒUVRE LÉGER, nous vous offrons des taux de rente élevés. Par exemple, si vous êtes un homme de 79 ans, nous vous émettrons une rente viagère de bienfaisance à un taux de 9,5 %. Si vous êtes une femme de 77 ans, un taux de rente de 7,5 % vous sera accordé. Nos taux de rente sont concurrentiels par rapport à ceux qui sont offerts par les compagnies d'assurance-vie.

L'ŒUVRE LÉGER vous versera des revenus de rente élevés, moins imposés et stables tout au long de votre vie. Vous n'aurez pas à prendre de

décisions de placement ou à mettre vos économies en péril. Vous vivrez en paix.

Prenez le temps de vous renseigner avant de renouveler un certificat de placement garanti qui vient à échéance. Renseignez-vous sur le taux de rente qui vous serait accordé. Pourquoi ne pas mettre une partie plus importante de votre revenu à l'abri de l'impôt? Appelez-nous au 514 495-2409 ou remplissez le coupon-réponse.

Il y a d'autres façons de donner, par exemple en faisant un don de valeurs mobilières. Vous bénéficierez de crédits d'impôt importants : votre gain en capital ne sera pas imposé et un reçu à des fins fiscales correspondant à la

juste valeur marchande des actions transférées vous sera émis. Nous nous ferons un plaisir de vous aider.

Marcelle Gravel, M.B.A., directrice des dons majeurs et planifiés,
Louise Dyotte et **Sylvie Bergeron**, conseillères aux dons majeurs et planifiés

marcelle.gravel@leger.org
louise.dyotte@leger.org
sylvie.bergeron@leger.org



LE DON TESTAMENTAIRE, UNE AUTRE FAÇON DE SOUTENIR NOS ACTIONS

Vous songez à préparer votre testament? Vous avez décidé de contribuer au bien-être des personnes qui vous sont chères? Vous souhaitez sensibiliser vos proches au partage? Vous avez consulté des spécialistes et vous réalisez que la facture fiscale à votre décès sera élevée?

Un don testamentaire à L'ŒUVRE LÉGER pourrait être votre solution puisque :

- vous pouvez attribuer votre don à nos œuvres internationales;
- le don testamentaire vous permet de bénéficier d'une déduction fiscale de 100 %, l'année de votre décès, et l'excédent non utilisé peut être appliqué sur l'impôt de l'année antérieure;

- vous pouvez donner ce que vous voulez : somme d'argent, REER, FEER, actions cotées en Bourse, part de fonds communs de placement, œuvre d'art, immeuble, etc.;
- vous pouvez créer un fonds de dotation portant votre nom.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec moi.



Judith Pinsonneault, avocate
Conseillère juridique
judith.pinsonneault@leger.org




L'ŒUVRE LÉGER
Pour la dignité humaine
au Québec et dans le monde

Ce journal est publié par la Fondation Jules et Paul-Émile Léger qui chapeaute les filiales suivantes : La Croix d'or, Institut Cardinal Léger pour la santé, Cardinal Léger et ses œuvres, Les Partenaires du Cardinal, Recours des sans-abri, Secours aux aînés, Partenaires du monde, Les Éditions des Partenaires.

L'ŒUVRE LÉGER est un nom légalement utilisé par la Fondation Jules et Paul-Émile Léger.

 Agence canadienne de développement international  Canadian International Development Agency

L'ACDI est un fier partenaire de L'ŒUVRE LÉGER depuis de nombreuses années.


L'impression en couleurs, afin de vous rendre la lecture agréable, a été rendue possible grâce à de généreux dons d'entreprises.

